



## **Les Lignes directrices proposées par le BIDE sont adoptées**

MONTREAL, 7 juin 2005 - L'adoption des Lignes directrices en matière de justice pour les enfants victimes et témoins d'actes criminels par la Commission des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, à sa quatorzième session, qui s'est tenue à Vienne du 23 au 27 mai 2005, est un nouveau pas vers l'amélioration du sort des enfants dans le monde.

Ces Lignes directrices, inspirées par la Convention relative aux droits de l'enfant, fournissent un cadre pratique assurant aux enfants victimes ou témoins d'actes criminels, lorsqu'ils sont engagés dans un processus de justice pénale, un traitement juste et digne.

Les Lignes directrices furent élaborées par le Bureau International des Droits des Enfants en collaboration avec des ONG, des représentants de gouvernements et des experts dans les domaines du droit pénal, des droits des enfants et de la victimologie. Suite à une résolution du Conseil Économique et Social des Nations Unies (ECOSOC), les Lignes directrices furent préparées par un groupe d'experts intergouvernemental avant leur présentation à Vienne.

La Commission adopta également un projet de résolution concernant les Lignes directrices, avec l'intention de voir les États membres s'inspirer de celles-ci pour l'élaboration de leur législation. Cette nouvelle résolution sera soumise à la prochaine session d'ECOSOC, en juillet, en vue de son adoption finale.

Cette adoption arrive à un moment crucial où les droits des enfants continuent à être violés, notamment au travers de la traite d'enfants, de l'exploitation sexuelle ou de leur enrôlement dans des conflits armés.

Pour avoir accès aux Lignes directrices en matière de justice dans les affaires impliquant les enfants victimes et témoins d'actes criminels ou pour en savoir plus sur la Convention relative aux droits de l'enfant, consultez notre site internet : [www.ibcr.org](http://www.ibcr.org).

Pour plus d'informations sur l'adoption des Lignes directrices, contactez Me Noël.